



Poitiers, le 30 octobre 2023

Poitiers peut agir pour la Paix

Mme la maire,

Une agression de l'armée israélienne contre la bande de Gaza et ses 2,3 millions d'habitant·e·s, d'une ampleur sans précédent, est en cours depuis le 7 octobre.

Les crimes de guerre commis par les commandos du Hamas contre des civil·e·s israélien·ne·s ne peuvent en rien justifier qu'Israël commette d'autres crimes massifs avec l'aval de ses alliés.

Au blocus imposé depuis 16 ans, Israël a ajouté un siège total mettant toute la population palestinienne en danger de mort : une punition collective inhumaine et criminelle, reconnue comme telle par le droit international.

Les bombardements incessants contre les habitations, les écoles, les hôpitaux ont déjà fait des milliers de mort·e·s dont un tiers d'enfants, et des dizaines de milliers de Palestiniennes et Palestiniens sont à la rue au milieu des champs de ruines, privé·e·s de nourriture, d'eau et de soins.

Ce sont des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité qui visent aujourd'hui les hommes, les femmes et les enfants de Gaza. C'est toute une population et son environnement de vie qui sont aujourd'hui menacés.

Nous vous demandons d'intervenir d'urgence auprès du président de la République et du gouvernement français pour qu'ils interviennent fermement pour un cessez-le-feu immédiat impliquant l'arrêt des bombardements et de toutes les opérations militaires, et pour la levée du siège et du blocus de la Bande de Gaza.

Nous vous demandons d'engager la ville dans un soutien public à la population gazaoui qui subit une épuration ethnique. Un drapeau au couleur de l'Ukraine flotte en soutien à la population civile subissant la guerre, nous vous demandons qu'il en soit de même pour la population palestinienne gazaoui.

Nous vous demandons de participer à la réalisation d'un corridor humanitaire, exactement comme au début de la guerre en Ukraine, en engageant la ville de Poitiers dans un envoi de ressources de première nécessité pour la population gazaoui.

Nous vous demandons de prendre position publiquement sur les interdictions en vigueur à chaque fois qu'une manifestation de soutien aux population gazaouis est déclaré à Poitiers, et aux verbalisations honteuses qui ont lieu Place de la mairie toutes les semaines à ce sujet.

Nous demandons que la ville de Poitiers rejoigne le réseau des Maires pour la Paix.

La France doit porter la voix du respect de la vie et des droits de toutes les personnes, la voix de la justice et de la paix : nous vous demandons d'y contribuer.